



Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS)

Termes de référence

Recrutement d'un consultant individuel pour appuyer les pays du PRAPS dans la mise en œuvre pratique des instruments de sauvegarde sociale

Type de contrat	Contrat individuel
Langue requise :	Français
Date limite de candidature :	09 septembre 2017
Durée du contrat	60 jours (répartis sur un an)
Début de mise en œuvre	Dès signature du contrat par les deux parties
Financement	PRAPS

1. Contexte et justification

En octobre 2016, six pays sahéliens (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad), sous la coordination technique du CILSS, ont procédé au lancement officiel des activités du Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS). Financé par la Banque Mondiale, le PRAPS est placé sous la double tutelle politique de la CEDEAO et de l'UEMOA. L'objectif de développement du projet consiste à «améliorer l'accès à des moyens et services de production essentiels et aux marchés pour les pasteurs et agropasteurs dans les zones transfrontalières sélectionnées et le long des axes de transhumance dans les six pays du Sahel et d'améliorer la capacité de ces pays à répondre à temps et de façon efficace en cas de crise pastorale ou d'urgence».

Le projet prévoit de réhabiliter et/ou de construire plusieurs ouvrages et aménagements pastoraux (marchés à bétail, puits pastoraux, forages, parcs de vaccination, centres de collecte de lait, aires d'abattage, etc.) dans les 6 pays. A cet égard, la Banque mondiale ne cesse d'attirer l'attention des équipes nationales sur l'importance capitale du respect des mesures de sauvegarde environnementale et sociale dans la conduite des activités sur le terrain pour éviter notamment les conflits.

Concernant les mesures de sauvegarde environnementale, les cadres nationaux recrutés ont l'expertise nécessaire pour conduire normalement les activités. Ce n'est pas le cas en ce qui concerne les mesures de sauvegardes sociales. C'est pourquoi, il a été proposé lors de la réunion régionale de synthèse de l'ensemble des missions d'appui (« Wrap-Up ») tenue à Paris en juin 2017 que le CILSS recrute un consultant individuel pour appuyer les équipes nationales du PRAPS sur les aspects pratiques relatifs aux sauvegardes sociales. Les présents termes de référence sont élaborés à cet effet.

2. Objectifs de la consultation

Objectif principal : appuyer tous les 6 pays pour la mise en œuvre pratique des instruments de sauvegarde sociale, adaptée au cas du PRAPS.

Objectifs spécifiques : Visiter les pays 2 fois dans l'année pour approfondir les différents instruments de sauvegarde (CGES, CPRP et des autres outils qui en découlent tels que les PGES, EIES, processus de screening...) qui découlent des politiques de sauvegarde déclenchées dans le cadre du PRAPS et s'assurer que les conseils et orientations sont suivis d'effets.

3. Tâches et responsabilités du consultant

Le consultant apportera un appui technique aux différentes Unités de Coordination du Projet dans la mise en œuvre du PRAPS, dans le domaine des mesures de sauvegarde sociale.

De façon spécifique, le consultant,

- S'assurera de la prise en compte des questions sociales dans l'intégralité du projet PRAPS et ce conformément au Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES) et au Cadre Politique de Réinstallation des Populations (CPRP) du PRAPS, et appuiera les spécialistes en sauvegarde des pays dans l'élaboration des documents y afférent avant la réalisation des investissements afin d'éviter les conflits et de s'assurer de la durabilité des actions menées ;
- Conseillera les pays dans la mise en œuvre des politiques opérationnelles de sauvegardes de la Banque Mondiale déclenchées dans le cadre du PRAPS, en particulier en ce qui concerne la réduction des impacts sociaux négatifs potentiels pouvant résulter de déplacements et restrictions d'accès aux ressources naturelles.

- Apportera son soutien au processus d'élaboration des Evaluations Sociales, en particulier en ce qui concerne les consultations nationales et régionales ;
- S'assurera que le dispositif de gestion de l'information permettant de produire les rapports de suivi des mesures de sauvegarde dans le domaine social et l'archivage de l'ensemble des documents liés aux activités de mesures de sauvegardes sociales est opérationnel ;
- Vérifiera que les recommandations issues des missions de supervision de la Banque mondiale sont effectivement mises en œuvre ;
- Conseillera sur les activités de communication et de concertation à mettre en place avec la société civile nationale ;
- Appuiera à la conception et à la mise en place du mécanisme de gestion des plaintes et recours.

4. Livrables

Un rapport est attendu à la fin de chaque mission pays. A la fin de chaque série de missions, un rapport de synthèse incluant des recommandations pour améliorer la mise en œuvre des activités relatives aux sauvegardes sociales sera délivré par le consultant.

5. Profil du consultant

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (Bac + 5 minimum) en Sciences sociales, Sciences humaines ou Sciences économiques option Environnementale et Sociale ;
- Avoir suivi des formations complémentaires dans le domaine de la gestion des impacts sociaux des projets environnementaux ;
- Expérience opérationnelle en directives et politiques opérationnelles de sauvegarde sociale de la Banque Mondiale ;
- Connaissance des nouveaux critères de performance de la banque mondiale
- Connaissance des évaluations sociales ;
- Bonne maîtrise orale et écrite du français.
- Posséder une expérience de terrain d'au moins cinq (5) ans dans le domaine de la gestion des déplacements et restrictions d'accès des populations aux ressources naturelles (analyse des impacts sociaux, plans d'action du Cadre Fonctionnel, suivi des indicateurs sociaux, information des populations, etc.) ;
- Posséder une expérience significative dans la prévention et le règlement des conflits dans le cadre des projets environnementaux et/ou de développement rural ;
- Posséder une expérience significative dans les domaines de la sensibilisation, de la formation et de la participation des populations à la mise en œuvre des activités des projets de développement ;
- Avoir une excellente connaissance des questions de genre et de vulnérabilité ;
- Une expérience dans l'élaboration des études environnementales et sociales stratégiques sera un atout ;
- Une expérience dans la mise en œuvre des mesures de sauvegardes sociales de la Banque Mondiale.

6. Durée de la mission

La durée de la mission est de 60 jours avec deux séries de missions dans les six pays du PRAPS. Il est envisagé une 1^{ère} série de missions en octobre 2017 et une 2^{nde} série en avril 2018.

7. Dossier de candidature

Les dossiers de candidature comporteront un CV actualisé et des copies certifiées conformes des diplômes.

Les personnes désireuses de répondre à cet appel sont priées d'envoyer par voie électronique au plus tard le 9 septembre 2017 leurs dossiers de candidature à :

Madame la Coordonnatrice de l'Unité Régionale de Coordination du PRAPS

Secrétariat Exécutif du CILSS

E-mail : maty.ba-diao@cilss.int

Avec copie à

Edwige Yaro Botoni : edwige.botoni@cilss.int

Mnanté Nyamassoulé : mnante.nyamassoule@cilss.int

Nathalie SORO : nathalie.soro@cilss.int